

Dossier de Presse

Université de Limoges/Université des Mascareignes (Ile Maurice) un partenariat universitaire unique



Sommaire

- Communiqué
- Interview croisée de Dinesh Somanah, Directeur Général depuis 2016, et de Nathalie Bernardie Tahir, Présidente du Conseil d'Administration de l'UdM
- Eléments généraux sur le partenariat

Contact :

Diane Daïan
Service Communication
Université de Limoges
Tél : 05 55 14 91 41
06 08 34 93 58

Communiqué



Université des Mascareignes-Université de Limoges : un partenariat unique sur la scène universitaire française

L'Université de Limoges exporte son savoir-faire dans le cadre d'un partenariat privilégié avec l'Université des Mascareignes à Maurice.

L'Université de Limoges a été choisie pour accompagner l'Université des Mascareignes dans la mise en place de sa gouvernance, sa pédagogie et sa recherche suivant le système européen LMD. Un accord cadre en 2013 et une convention d'association en 2014 ont été signés entre les deux établissements. La convention d'association s'articule autour de quatre axes forts :

- Mise en œuvre de l'offre de formation (27 doubles diplômes)
- Mise en œuvre de la Recherche et de l'Innovation
- Mobilité internationale
- Appui à la gouvernance

C'est un partenariat unique sur la scène universitaire française, car c'est l'Université de Limoges qui porte la création et l'animation de l'Université des Mascareignes. La collaboration est à ce point étroite que le Directeur Général ou le Président du conseil d'administration est un personnel de l'Université de Limoges.

Ainsi Nathalie Bernardie-Tahir, professeure de Géographie et ex Vice-Présidente de la Stratégie Internationale de l'Université de Limoges a été nommée Présidente du Conseil d'administration de l'Université des Mascareignes (UDM) en novembre 2017 par le gouvernement de Maurice.

L'Université des Mascareignes est la première université francophone internationale sur ce territoire. Elle compte 835 étudiant.e.s et 120 personnels. Elle est composée de 3 facultés :

- Faculté d'Ingénierie et de Développement Durable (3 départements : Génie Electrique et Electronique, Génie Electromécanique et Automatismes, Génie Civil et Environnement)
- Faculté d'Economie et de Gestion (2 départements : Gestion, Banques et Finances)
- Faculté de Technologie de l'Information et de la Communication (2 départements : Génie Logiciel, Informatique Appliquée)

Elle propose 27 co-diplômes DU de niveau L

Cette collaboration UL/UDM est considérée comme un projet pilote par Leela Devi Dookhun- Lutchmun, ministre de l'Education et de la Recherche de Maurice, et bénéficie de l'appui technique des services consulaires français et de l'Agence Universitaire de la Francophonie.

Interview de Dinesh Somanah, Directeur Général de l'UdM depuis 2016, et de Nathalie Bernardie Tahir, Présidente du Conseil d'Administration de l'UdM



L'Université de Limoges a un partenariat unique et stratégique avec l'Université des Mascareignes à Maurice. Une université à laquelle elle apporte un appui au niveau de la gouvernance, de la pédagogie et de la recherche. Dinesh Somanah, Directeur Général depuis 2016, et Nathalie Bernardie Tahir, Présidente du Conseil d'Administration de l'UdM depuis novembre 2017, nous parlent de ce modèle original de collaboration.

Comment le partenariat s'est-il construit ?

NBT : Il date de 1998. Il s'agissait d'un partenariat entre notre IUT et l'IST (Institut Supérieur de Technologie), fondé sur la création de doubles diplômes de DUT. Cette collaboration a si bien fonctionné pendant une quinzaine d'années que l'opportunité de passer à la vitesse supérieure s'est présentée en créant une université.

DS : Pour atteindre la masse critique nécessaire à cette création, l'IST (francophone) a fusionné avec un autre institut d'économie-gestion et management (anglophone) ce qui a donné naissance à l'Université des Mascareignes en 2012. Une des particularités de l'UDM est que la moitié des cours est en français et l'autre en anglais, ce qui attire non seulement les étudiants mauriciens, mais aussi ceux d'Afrique francophone qui deviennent bilingues à la fin de leurs études. Quelques-unes des autres particularités sont que l'UDM est la seule université publique francophone à Maurice et parmi les meilleures en termes d'employabilité.

En quoi consiste le partenariat ?

NBT : L'Université de Limoges a été choisie pour accompagner l'Université des Mascareignes dans la mise en place de sa gouvernance, sa pédagogie et sa recherche suivant le système européen LMD. Un accord cadre en 2013 et une convention d'association en 2014 ont été signés entre les deux établissements. La convention d'association s'articule autour de quatre axes forts :

- Mise en œuvre de l'offre de formation (27 doubles diplômes)
- Mise en œuvre de la Recherche et de l'Innovation
- Mobilité internationale
- Appui à la gouvernance

C'est un partenariat unique sur la scène universitaire française, car c'est l'Université de Limoges qui porte la création et l'animation de l'Université des Mascareignes. La collaboration est à ce point étroite que le DG ou le Président du conseil d'administration est un personnel de l'Université de Limoges.

DS : au niveau pédagogique, les maquettes des diplômes ont été co-construites avec des enseignant.e.s de l'Université de Limoges qui se prononcent également sur les sujets d'examen, font partie des jurys et apportent des conseils.

Comment vous partagez-vous la gouvernance de l'UDM ?

DS : En théorie le président et les autres membres du conseil d'administration déterminent la politique de l'UDM et le Directeur général s'assure que celle-ci est mise en œuvre. Mais Nathalie et moi avons décidé de travailler ensemble sur le plan politique et opérationnel.

NBT : Je ne peux pas imaginer concevoir une stratégie sans savoir comment cela se passe concrètement sur le terrain. Je serai présente 4 à 5 fois dans l'année, du moins au départ. Les conseils d'administration ayant lieu tous les mois, j'en présiderai une partie en visioconférence.

Quels sont les projets ?

NBT : pour l'instant, il y a quatre chantiers majeurs :

- Faire en sorte que les 27 DU qui sont délivrés actuellement deviennent des licences qui permettent aux étudiant.e.s de Maurice de poursuivre en master s'ils le souhaitent.
- Ouvrir un master en septembre 2018. Il sera co-porté avec l'Université de La Réunion et aura pour thématique le développement durable, les énergies renouvelables et systèmes industriels. C'est un secteur en forte demande à Maurice.
- Restructurer l'Ecole Doctorale créée il y a 3 ans mais qui reste encore fragile, afin de permettre aux enseignant.e.s de l'UDM de passer une thèse et de monter en compétences, et aux étudiant.e.s de poursuivre en doctorat.
- Créer les conditions d'une ouverture internationale de l'UDM en multipliant les projets de formation ou de recherche en partenariat international.

DS : au niveau administratif, nous allons créer un département des finances, un département d'achat, et un département des ressources humaines. Par ailleurs, nous allons développer l'informatisation de nos systèmes.

Quels sont les enjeux pour l'Université de Limoges ?

NBT : Je crois beaucoup à une forme d'« internationale universitaire ». Toutes les universités du monde sont engagées dans une même démarche : former de plus en plus d'étudiant.e.s afin de leur permettre de réaliser leurs projets professionnels et de développer leur citoyenneté. Ce partenariat est donc pour l'Université de Limoges une manière d'aider l'UDM dans ses missions de formation et de recherche, mais aussi de rayonner dans la région du sud-ouest de l'océan Indien en créant des partenariats avec La Réunion, Madagascar, Les Comores. Et c'est là une occasion exceptionnelle pour notre université de jouer un rôle majeur dans l'animation de la francophonie universitaire, porteuse de formidables enjeux. Mais nous avons aussi beaucoup à apprendre des pays du sud et de Maurice en particulier, notamment en matière de numérique et d'innovation pédagogique, ce qui nous invite à envisager différemment les rapports nord-sud dans les partenariats universitaires.

Et pour l'UDM ?

DS : L'UDM a des spécificités par rapport aux autres établissements d'enseignement supérieur de Maurice : le bilinguisme, la double diplomation, le rapport étroit avec le tissu économique. Nous développons des formations et une recherche en adéquation avec les besoins de notre territoire. Nous sommes numéro un en termes d'insertion professionnelle à Maurice. Le gouvernement mauricien pense que le modèle développé à l'UDM est nécessaire pour le pays. Par ailleurs, ce lien avec Limoges nous permet d'atteindre un standing international, conforté par le soutien total de l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie) et de l'ambassade de France à Maurice.

Éléments généraux sur le partenariat



L'Université de Limoges a été choisie pour aider l'université mauricienne à mettre en place sa gouvernance, sa pédagogie et sa recherche suivant le système européen LMD (Licence Master Doctorat). Des relations historiques unissent depuis 1998 l'Université de Limoges via son IUT et deux établissements d'enseignement mauriciens. Pour l'Université de Limoges, c'est un exemple très représentatif de la politique de partage et d'essaimage de ses diplômés, qui contribue à l'augmentation de son rayonnement et de son attractivité.

La République de Maurice comptait déjà 3 universités anglophones et souhaitait offrir aux étudiant.e.s mauriciens et plus largement de l'Océan Indien et du continent africain, la possibilité de suivre des études universitaires en français. L'Université des Mascareignes est la première université francophone internationale sur ce territoire. Elle a ouvert à la rentrée 2013 avec trois facultés :

- Faculté d'Ingénierie et de Développement Durable (IDD)
- Faculté de Technologie de l'Information et de la Communication (TIC)
- Faculté d'Economie et Gestion (EG)

L'université mauricienne délivre 27 co-diplômes de niveau licence. Les étudiant.e.s qui passent leurs examens avec succès ont un double diplôme délivré à la fois par l'Université des Mascareignes et l'Université de Limoges.

Organisation et contenu du partenariat

MISE EN ŒUVRE DE L'OFFRE DE FORMATION

Diplomation nationale. Assurer la qualité et l'ouverture des formations de niveau L, M et D.

L'objet de ce partenariat est de permettre à terme la délivrance de diplômes nationaux français aux étudiants inscrits à l'UdM et à l'UL. Dans un premier temps, des Diplômes d'Université (DU) ont été mis en place jusqu'à ce que les maquettes des différents diplômes soient conformes aux exigences d'un diplôme national français (volumes horaires, crédits ECTS-European Credits Transfer System, modalités de contrôle des connaissances, constitution de l'équipe pédagogique, adossement à la recherche pour les masters, nomenclature). Cette évolution des DU vers les diplômes nationaux se fera par étapes selon les modalités qui feront l'objet d'échanges entre les équipes pédagogiques des deux universités et devront être validées par les différentes instances consultatives et décisionnaires d'UL et de l'UdM. La création de conseils de perfectionnement accompagnera le passage aux diplômes nationaux.

Référent Formation

L'UL désigne en son sein un référent formation, enseignant ou enseignant-chercheur, qui est l'interlocuteur de l'UdM pour ce volet.

Elle mobilise son cadre fonctionnel, technique et pédagogique pour accompagner le développement de l'offre LMD de l'UdM.

L'UdM désigne également en son sein un référent formation.

Conseillers Pédagogiques de l'UL

Dans le cadre de la mise en place des nouveaux diplômés à l'UdM, une équipe de Conseillers Pédagogiques de l'UL est créée. Leur mission principale est d'accompagner et de s'assurer du bon fonctionnement et du bon déroulement des jurys et examens rattachés à leur domaine de compétences et d'apporter conseils et appuis sur la révision des programmes L et l'élaboration des programmes de niveau M.

Une procédure de concertation, coordonnée par le référent formation est mise en place afin que se mettent en œuvre des échanges réguliers entre les conseillers pédagogiques et experts de l'UL et les équipes pédagogiques de l'UdM. Ces échanges, enclenchés déjà depuis le premier semestre 2014, seront renforcés dès que possible par des séances en visio-conférence, une à deux fois par an.

Formation de formateurs et personnels non académiques

Le passage aux diplômes nationaux suppose un accompagnement des différentes catégories de personnels de l'UdM dans l'accession aux titres universitaires requis. A cet effet, l'UL met à la disposition de l'UdM son service de formation Continue (DFC).

L'UL s'engage à examiner les candidatures à la VAE des personnels enseignants et non académiques de l'UdM. Pour les personnels enseignants, il s'agit de favoriser leur accès au master et au doctorat, pour renforcer les équipes pédagogiques et de recherche de l'UdM. Pour les personnels non académiques, il s'agit d'une logique de progression de carrière liée à une reconnaissance de compétences acquises.

Echange d'Etudiants

Dans le cadre des cursus de formation des étudiants de l'UL, l'UdM s'engage à les accueillir dans ses écoles et instituts dont l'Ecole de GéoPolitique.

Il en est de même pour les étudiants de l'UdM qui seront accueillis dans les Instituts et laboratoires de l'UL.

MISE EN ŒUVRE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Référent recherche

L'UL désigne en son sein un référent Recherche, enseignant-chercheur, qui est l'interlocuteur de l'UdM pour ce volet du partenariat.

Sa mission est d'accompagner l'UdM dans sa politique d'impulsion d'une « culture recherche » auprès de son personnel enseignant et dans sa volonté de faire émerger des équipes de recherche francophone à Maurice.

L'UdM désigne également en son sein un référent recherche.

Mise en place des Masters

L'UL et l'UdM s'engagent à poursuivre la démarche d'accompagnement des équipes de l'UdM afin de construire et consolider le volet recherche des masters et former les futurs doctorants.

L'interaction avec les directeurs de laboratoires et d'instituts de recherche de l'UL est prioritaire dans la démarche d'accompagnement des équipes de l'UdM.

Valorisation de la Recherche

Le référent Recherche désigné par l'UL est l'interlocuteur de l'UdM pour ce volet du partenariat. Sa mission est d'accompagner l'UdM dans sa politique de promotion et de valorisation socioéconomique des résultats de la recherche académique en accompagnant notamment la structuration des démarches:

- De mise en place et de gestion des partenariats industriels ;
- D'organisation de la détection et de la maturation des projets à potentiels issus des Laboratoires ;
- D'optimisation de la gestion de la propriété intellectuelle (brevets, licences d'exploitation) ;
- De soutien à la création d'entreprises innovantes issues ou adossées à la recherche universitaire ;
- De développement des outils de transfert de technologies (plates formes et centres de transfert de technologies) ;

Perspectives

Les établissements s'engagent à réfléchir à la mise en place :

- du processus de double diplomation entre l'UdM et l'UL ;
- de processus organisés d'échanges entre les équipes de formation et les laboratoires ;
- de stages recherche pour les enseignants-chercheurs de l'UdM ;
- éventuellement d'un appel à projet Recherche à l'interface des universités ;
- d'une procédure d'accueil et de financement en formation doctorale de personnels de l'UdM au sein des laboratoires de l'UL ;
- d'une procédure d'accueil et de financement de thèses en cotutelle (encadrées par des Enseignants Chercheurs de l'UdM et de l'UL) pour des étudiants ayant validé un master, en particulier sur le site Mauricien.
- d'un processus d'accueil et d'échanges entre l'Agence pour la Valorisation de la Recherche Universitaire du Limousin (AVRUL) et l'UdM ;

MOBILITE INTERNATIONALE

L'UL désigne en son sein un référent stratégie internationale, enseignant-chercheur, qui est l'interlocuteur de l'UdM pour ce volet du partenariat.

Sa mission est d'accompagner l'UdM dans sa politique d'impulsion d'une « culture internationale » auprès de son personnel enseignant et dans sa volonté de faire émerger des objectifs stratégiques internationaux à Maurice.

L'UdM désigne également en son sein un référent international.

L'UL et l'UdM s'engagent particulièrement à favoriser la mobilité d'étudiants de niveau Master dans la perspective d'une poursuite en Doctorat. A cet effet, un dispositif de soutien à la mobilité pourra être développé. Les étudiants de l'UdM pourront être accueillis à l'UL en Master.

Ce volet est étroitement associé au volet formation et à la mise en place de masters.

L'UdM aspire à devenir l'un des pôles de référence de l'enseignement supérieur francophone de la région. Une étude des besoins et du bassin d'emplois régionaux pourrait être un préalable.

De futures collaborations entre le réseau international des partenaires de l'UdM et de l'UL pourront être envisagées.

APPUI A LA GOUVERNANCE

L'Université de Limoges accompagnera la construction des capacités administratives de l'Université des Mascareignes. Pour cela, elle s'engage à :

- accueillir des personnels de l'Université des Mascareignes au sein de ses services ;
- mobiliser l'expertise de ses services sur un ensemble de domaines fonctionnels (Finances, ressources humaines, systèmes d'information, démarche qualité, gestion de la formation et de la recherche, documentation, information, orientation, insertion professionnelle des étudiants...) ;
- Mettre à disposition de l'Université des Mascareignes des outils numériques (accès aux ressources numériques, inscription et délivrance des diplômes de l'Université de Limoges...).

L'Université de Limoges et l'Université des Mascareignes désigneront chacune un référent « administratif ».